



Bulletin des Syndiqués

Petites brèves

JUIN 2017

On brade !

HÔPITAL GENERAL

Les bâtiments de l'hôpital général sont vendus. C'est la mairie qui a fait valoir son droit de préemption, et donc le prix de vente est calculé par France Domaines : 15 Millions d'€.

Le groupe Seger proposait 20M€, et le groupe Eiffage 12M€.

Devinez qui l'a obtenu ?? Eiffage ! Qui est perdant ? NOUS !

BALANCE HORAIRE NEGATIVE

Ne laissez pas votre balance horaire tomber dans le négatif. Si elle tombe trop bas, vous êtes corvéable pour les rappels, suppression des RTT,...

Exigez de votre cadre un planning équilibré !

PS : en fin d'année, selon la loi, les balances doivent être à zéro.



ENTRETIEN ANNUEL

Il doit être un moment d'échanges constructifs, et non un règlement de comptes. Si vous sentez un entretien à charge, sachez que vous pouvez contester votre évaluation.

Si vous avez besoin d'aide, contactez-nous !

**Le syndicat, sans vous, ne peut rien faire.
Informez-nous, mobilisez-vous,
Ne lâchez rien !**

CONGES ANNUELS

Pour cet été, la direction s'est engagée :

- Soit 3 semaines consécutives avec le week-end de départ ou de retour travaillé.
- Soit 2 semaines consécutives, avec les week-ends de départ et de retour en repos.

Si ce n'est pas le cas, prenez votre planning en photo et contactez-nous !



CHARTRE ET MISE EN PLACE DES PLANNINGS DEROULES

TOUS les services de soins doivent être consultés par grade afin d'établir une charte de fonctionnement propre à chaque service. Elle doit être signée par tous les agents.

On ne peut vous imposer une maquette qui ne vous convienne pas ! Bien évidemment, les plannings déroulés doivent être en accord avec la législation (heures hebdo, repos, ...)

FILM LA SOCIALE

Aux vues de l'actualité politique et de la remise en cause des acquis sociaux, de nouvelles projections seront organisées.

Vous informer pour mieux vous défendre



**PAS DE BULLETIN CET ETE.
ON SE RETROUVE EN SEPTEMBRE !
BONNES VACANCES :)**

Si vous avez des informations ou des dysfonctionnements dans votre service, n'hésitez pas à nous les faire remonter par mail à syndicat.cgt@chu-dijon.fr

En cas de problème majeur dans votre service, téléphonez nous : 93488 24h/24h. En cas de non réponse, laissez un message !